

POL'infos

LE MAGAZINE D'INFORMATION

➔ PANNEAU POCKET



Téléchargez l'application
pour être alerté des
nouvelles infos sur votre
commune.

Scannez ce QR Code et
téléchargez l'application
gratuitement



www.pollionnay.fr

Pollionnay

Monts du Lyonnais

P.3 VIE MUNICIPALE

Un nouveau policier municipal
pour appliquer de « vieilles »
règles...

P.17 VIE EDUCATIVE ET CULTURELLE

La médiathèque ouvre
ses portes aux artistes

P.18 VIE ASSOCIATIVE

Ouverture d'un Espace
Jeunesse à la salle
multi-activités

Infos utiles

MÉDIATHÈQUE

35 route de la Croix du Ban
69290 Pollionnay
Tél. 04 78 48 14 69
mediatheque@pollionnay.fr
www.reseaumediaval.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mercredi : 10h00 – 12h00
et 14h30 – 17h30
- Vendredi : 16h30 – 18h30
- Samedi et dimanche :
10h00 – 12h00

PANNEAU POCKET

Un système simple et efficace, gratuit et sans publicité. N'attendez plus pour télécharger l'application, vous serez prévenu dès qu'une information nouvelle concernant votre commune sera diffusée.



Scannez ce QR Code et téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone



Sommaire

3 VIE MUNICIPALE



Mot du Maire.....	3
Permanences des Adjointes.....	4
Plan Local d'Urbanisme.....	4
Repas des Anciens.....	5
Cérémonie 8 mai 1945.....	5
État-civil.....	6
Conseil Municipal des Jeunes.....	7
Règles de stationnement.....	8
La commune et l'eau potable.....	9

10 VIE COMMUNALE



Maison de retraite Jean Villard.....	10
Si Pollionnay m'était conté.....	12
Festival VTT des Monts du Lyonnais.....	12
Club hippique.....	13
Forum des Associations.....	13
Mine du Verdy.....	14
Pollionnois à l'honneur.....	14
Centenaire Mr Bonijoly.....	15
Micro-crèche.....	15
Balades et sentiers.....	16

17 VIE ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

Périscolaire.....	17
Médiathèque.....	17

18 VIE ASSOCIATIVE



Espace enfance.....	18
Amicale des Sapeurs-Pompiers.....	18
Association des 3 Hameaux.....	19
Association des Familles.....	19
Association Geneviève Dumont.....	20
Colline Théâtre.....	20
Comité de la Foire.....	21
Danse-moi une histoire.....	21
Les Croonies.....	22
Le Poulpe.....	22
École de Musique.....	22
Paroisse.....	22
Karavane Food Forest.....	23
Place aux emplois.....	24
SOU des écoles.....	24
Société de chasse.....	25
Pollionnay Accueil Solidarité.....	25
Un p'tit bol d'herbe.....	26
Yoga et Harmonie.....	26

27 VIE INTERCOMMUNALE

La Val'Lyonnaise.....	27
CPTS.....	27
CCVL.....	28
Alte 69.....	29
ADMR.....	29
Office de Tourisme.....	30
SIPAG.....	30

Mot du Maire



VIE MUNICIPALE

Chères Pollionnoises et chers Pollionnois

L'été s'installe, et avec lui, le temps des vacances, du repos... mais aussi des beaux moments de partage que notre commune sait si bien offrir.

Je souhaite ainsi revenir sur un événement marquant qui a récemment animé notre village : **les championnats de France de VTT pour personnes en situation de handicap**. Quelle fierté pour Pollionnay d'avoir accueilli une compétition aussi exigeante, humaine et inspirante !

Malgré une chaleur bien présente, les participants ont fait preuve d'une **générosité dans l'effort admirable**, et leur sourire est resté intact du départ à l'arrivée. Je tiens à **féliciter tous les coureurs**, et à **remercier les nombreux bénévoles**, sans qui cette journée n'aurait pas été une si belle réussite. Grâce à vous, notre village a une nouvelle fois su démontrer ses valeurs : l'accueil, la solidarité et l'engagement.

Côté travaux, **le chantier de la route de la Croix du Ban**, initialement prévu pour cet été, a dû être **reporté à l'automne**. Le marché public a malheureusement été infructueux, avec des propositions bien au-delà des estimations prévues. Par **souci de bonne gestion des deniers publics**, nous avons décidé de relancer la procédure. Ce n'est que partie remise, et

nous restons pleinement mobilisés pour réaliser ce projet dans de bonnes conditions.

L'été apporte aussi **de bonnes nouvelles** : notre **pharmacie a trouvé sa préparatrice**, ce qui permet désormais un **retour à un service complet et de qualité**. C'est une excellente nouvelle pour le quotidien de chacun, et j'en profite pour rappeler combien **notre soutien aux commerces de proximité** est essentiel. Ils ont besoin de nous tous : **faisons-les travailler, faisons-les vivre**.

Pollionnay célèbre l'été, le VTT handisport, ses valeurs et soutient projets et commerces locaux.

Enfin, face aux **prévisions de fortes chaleurs**, la commune a **réactivé son plan canicule**. La **médiathèque** sera un **lieu de fraîcheur** et de lien ouvert à tous. N'hésitez pas à y faire un tour, ne serait-ce que pour souffler un peu ou partager un moment en famille.

Je vous invite à **suivre l'actualité de la commune** via notre **panneau lumineux** ou l'application **PanneauPocket**, que nous mettons à jour régulièrement.

Je vous souhaite à toutes et à tous **un très bel été**, fait de découvertes, de repos et de bons moments partagés.

Bien à vous,

Philippe Tissot

Magazine d'information publié par la Commune de Pollionnay.

Mairie de Pollionnay, 113 rue des Ecoles, 69290 Pollionnay
Tél. 04 78 48 12 09 • pollionnay@pollionnay.fr • www.pollionnay.fr

Directeur de la publication : Philippe Tissot, Maire de Pollionnay

Rédaction : Elus, Commission Communication et Associations

Crédits photos : Commission Communication, Syndicats – Intercommunalité et Associations, Ecole, Médiathèque, Manuela Gouache, Léonie Guillot

Création graphique, mise en page et impression :

IML Communication : ZA Les Plaines, 990 Av. de Verdun, 69850 Saint-Martin-en-Haut

Tél. 04 78 19 16 16 • contact@iml-communication.fr • www.iml-communication.fr

Tirage : 1 400 exemplaires, gratuit

IMPRIMERIE LABELLISÉE
Promouvoir la gestion durable de la forêt.
Imprimé sur papier PEFC.



MAIRIE DE POLLIONNAY

Horaires d'ouverture au public

- Lundi au vendredi : 8h15 – 12h00
- Samedi : 9h00 – 12h00

CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus sont disponibles :

- sur demande en Mairie
- sur www.pollionnay.fr / rubrique Publications obligatoires

Dates des prochains Conseils Municipaux dans la Salle du Conseil Municipal

- Mardi 16 septembre à 19h30
- Mardi 14 octobre à 19h30
- Mardi 18 novembre à 19h30
- Mardi 16 décembre à 19h30

Permanences des Adjoints

Fermeture de la mairie
La mairie sera fermée les samedis 2, 9 et 16 août



JUILLET

5 juillet

Laetitia Jousse

2^{ème} Adjointe au Maire
Affaires Sociales, Personnes
Agées & Logement

12 juillet

Benoît Duval

4^{ème} Adjoint au Maire
Finances, Tourisme &
Développement Économique

19 juillet

Sylvie Perrier

5^{ème} Adjointe au Maire
Associations, Vie Culturelle &
Communication

26 juillet

André Brottet

1^{er} Adjoint au Maire
Urbanisme, Bâtiments &
Travaux

AOÛT

2 août

Anne-Marie Rozier

3^{ème} Adjointe au Maire
École, Jeunesse & Petite
Enfance

9 août

Loïc Barberat

6^{ème} Adjoint au Maire
Environnement, Services
Techniques & Sécurité

16 août

André Brottet

1^{er} Adjoint au Maire
Urbanisme, Bâtiments &
Travaux

23 août

Philippe Tissot

Maire
Pour l'ensemble des
délégations

30 août

Benoît Duval

4^{ème} Adjoint au Maire
Finances, Tourisme &
Développement Économique

SEPTEMBRE

6 septembre

Sylvie Perrier

5^{ème} Adjointe au Maire
Associations, Vie Culturelle &
Communication

13 septembre

Laetitia Jousse

2^{ème} Adjointe au Maire
Affaires Sociales, Personnes
Agées & Logement

20 septembre

Anne-Marie Rozier

3^{ème} Adjointe au Maire
École, Jeunesse & Petite
Enfance

27 septembre

Philippe Tissot

Maire
Pour l'ensemble des
délégations

OCTOBRE

4 octobre

André Brottet

1^{er} Adjoint au Maire
Urbanisme, Bâtiments &
Travaux

11 octobre

Loïc Barberat

6^{ème} Adjoint au Maire
Environnement, Services
Techniques & Sécurité

18 octobre

Sylvie Perrier

5^{ème} Adjointe au Maire
Associations, Vie Culturelle &
Communication

25 octobre

Benoît Duval

4^{ème} Adjoint au Maire
Finances, Tourisme &
Développement Économique

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez venir en Mairie le samedi matin de 9h00 à 12h00 si vous souhaitez rencontrer l'élu d'astreinte ; il est cependant plus prudent de prendre rendez-vous au 04 78 48 12 09.

Plan local d'urbanisme

Venez donner votre avis sur le futur PLU !



L'arrêt du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a eu lieu le 18 mars.

Cette étape fige le dossier soumis pour avis à l'Autorité Environnementale et aux Personnes Publiques Associées (PPA : services de l'État, chambre d'agriculture, CCVL, mairies voisines...) et, pour observations et propositions, à la population. Le délai de consultation pour avis étant écoulé, il est temps de procéder à l'enquête publique.

Pendant cette enquête publique, vous pouvez prendre connaissance du dossier complet, y compris les différents avis formulés sur le projet et les réponses que la commune propose d'y apporter :

- soit en mairie, aux horaires d'ouverture ou sur rendez-vous ;
- soit en ligne, sur le site dédié :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6367>

Vous pouvez aussi, bien entendu, déposer vos contributions écrites par plusieurs moyens :

- en ligne, sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse indiquée ci-dessus (cf. QR code) ;
- dans le registre papier disponible en mairie ;
- lors des permanences du commissaire-enquêteur (voir ci-dessous) ;
- par courrier adressé en mairie (113 rue des écoles - 69290 Pollionnay) ;
- par mail, à l'adresse dédiée : enquete-publique-6367@registre-dematerialise.fr.

L'enquête publique aura lieu du vendredi 11 juillet à 9h00 au vendredi 22 août à 12h00 (soit 43 jours).

Le commissaire-enquêteur a prévu 4 permanences :

- Permanence 1 : **samedi 12 juillet de 9h00 à 12h00**
- Permanence 2 : **jeudi 24 juillet de 8h30 à 12h00**
- Permanence 3 : **mercredi 6 août de 8h30 à 12h00**
- Permanence 4 : **mardi 19 août de 8h30 à 12h00**

Les rendez-vous sont pris en mairie, par créneau de 30 minutes. Il est recommandé d'avoir consulté le dossier avant mais celui-ci sera disponible en mairie.

Pour rappel, la mairie est accessible par téléphone au 04 78 48 12 09 pendant les horaires d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 (attention, la mairie sera fermée les 3 premiers samedis d'août).

Repas des Anciens

Le samedi 6 avril a eu lieu le repas des Aînés.

C'est avec un grand plaisir que le Maire et une partie du Conseil Municipal ont accueilli plus de 120 pollionnois pour partager ce repas préparé par « Dominique Traiteur ».

Cette année a d'ailleurs été une belle année avec un nombre record de participants. Ce moment a été l'occasion, pour les habitants de la commune comme pour les élus, de se retrouver, d'échanger, de partager et de profiter d'un moment de convivialité sous l'élan de Grégory. Au rythme de son accordéon et de ses airs entraînants, certains se sont laissés aller à fredonner, chanter ou même danser.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour se retrouver l'année prochaine : ce sera le 25 avril 2026.

Un beau moment pour nos Aînés !

Cérémonie 8 mai 1945



Un extrait de la commémoration

DISCOURS DE LOUISE LEC – MAIRE DU CMJ (CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES)

« Il y a 80 ans, l'armistice entre l'Allemagne et la France était signé. Aujourd'hui, ensemble, nous commémorons cette date pour ne jamais l'oublier et qu'elle reste gravée dans nos

mémoires. Souvenons-nous de toutes ces victimes, rappelons-nous le courage des résistants. Le 8 mai 1945, la guerre en Europe prenait fin et laissait place à la paix. Paix que nous devons protéger chaque jour. C'est important que les enfants comme moi célébrions le 8 mai pour comprendre ce qui s'est passé et ne jamais recommencer les mêmes erreurs. Célébrer le 8

mai, c'est dire merci à ceux qui ont défendu la liberté. »

Puis, après la lecture par Monsieur le Maire du discours officiel émanant de Monsieur le Ministre des Armées et de Madame la Ministre Chargée des Anciens Combattants, les jeunes du CMJ se sont relayés pour lire 2 poèmes de Paul Eluard et chanter l'hymne national.



État-civil

NAISSANCES

C'est avec joie que nous vous faisons part de la naissance de :

- Margot THIRIOT CANTARELE, née le 3 décembre 2024
- Léon MORILLON, né le 15 janvier 2025
- Lise LEJOLIVET, née le 4 février 2025
- Esteban FOURNEL, né le 19 février 2025
- Mady COLIN, née le 19 février 2025

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Nous avons célébré le baptême civil de :

- Aaron DUMORTIER, le 19 avril 2025

MARIAGE

Nous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur à :

- Alexandre Benjamin MARCHAND & Alix Florence MASSOT, mariés le 2 mai 2025

DÉCÈS

C'est avec peine que nous vous faisons part du décès de :

- Robert Marie CHARBONNIER (1^{er} juin 1944), décédé le 15 juin 2025 à Pollionnay

- Dina KHALKI, née le 13 mars 2025

- Lazare Patrick Roland JENQUIN, né le 18 mars 2025

- Kelly Lucy Megi Oddou DERVISHAJ, née le 14 avril 2025

- Lucas Sacha MALLET, né le 29 avril 2025

QUAND LE DESTIN CHOISIT la campagne

« Le jour où j'ai une fille, je viendrai vivre à la campagne » ... C'est une phrase que Karen Deloger avait depuis toujours en tête...

Est-ce que la petite Dina voulait déjà faire plaisir à sa maman et vraiment naître à la campagne ? Impossible de le savoir vraiment sauf qu'elle n'a

pas attendu qu'elles soient arrivées toutes les 2 à la maternité ! Elle est née à domicile dans la nuit du 13 mars et ce sont Eloïse et Julie, les voisines attentionnées, qui ont été les premières à la découvrir et à apporter leur aide à la courageuse maman.

Dina a maintenant 3 mois et c'est un bébé calme et adorable. Nous lui souhaitons une belle vie à la campagne ainsi qu'à son grand frère et à ses parents !



Conseil Municipal des Jeunes

Le dynamisme de l'équipe ne se relâche pas ! En voici quelques illustrations.

Le samedi 12 avril après-midi, le temps s'est arrêté dans la salle d'animation de la résidence Jean Villard et les résidents, les invités du club du Tilleul venus en nombre, les jeunes et les curieux qui passaient par là ont uni leurs voix pour reprendre (ou découvrir...) en chœur des titres joyeux ou plus nostalgiques... Malo et son équipe ont ajouté des charades et des blagues pendant les intermèdes musicaux, Ysalys a offert des danses improvisées, les gâteaux confectionnés ont été vivement appréciés, les textes de Johnny Hallyday, repris en chœur, ont fermé le ban. Et la conclusion est : « quand est-ce qu'on recommence ? »



Séance cinéma le samedi 24 mai en fin d'après-midi. Elle a rassemblé une trentaine de spectateurs aux âges



bien différents ; sans doute que les jeunes organisateurs, pour la prochaine séance, feront une proposition de film plus en lien avec l'âge des spectateurs pour mieux satisfaire le public. Le film projeté était « Richie Rich », de 1994, qui met l'accent sur la force de l'amitié par rapport au pouvoir de l'argent.

SANS OUBLIER LA PARTICIPATION À UN PROJET SOLIDAIRE AU-DELÀ DU VILLAGE

À l'origine : un groupe d'étudiants en médecine, dont fait partie Gabin Gizolme (ancien élève de l'école Michel Serres), qui adhère à l'association ACTES (Association de Coopération entre les Territoires du monde pour l'Éducation et la Santé). Ils partiront en juillet à Lima, au Pérou, pour prêter main forte dans un orphelinat accueillant des enfants et adultes handicapés. La question qui a été le point de départ : comment faire une collecte de vêtements ? C'est ainsi que,

non seulement cette collecte a fortement mobilisé les parents de l'école et de nombreux villageois et que le résultat dépasse les espérances des étudiants, mais aussi que les jeunes du CMJ se sont associés avec enthousiasme et ont créé, chaque jeudi à l'école, sur le temps de pause méridienne, des ateliers de confection de petits bracelets, de scoubidous, de coloriage... Ils ont entraîné dans leur sillage de nombreux élèves et Gabin et ses collègues vont partir avec tous ces petits cadeaux...

Ce n'est peut-être que le début d'une aventure riche de solidarité... La suite à la rentrée !



Pour compléter leur engagement dans ce projet, les jeunes du CMJ ont décidé de verser à l'association ACTES, représentée par Gabin Gizolme, les 192 euros récoltés grâce à la vente de gâteaux, barbes à papa et boissons à l'occasion de la séance cinéma et de la fête de la musique.

Ils adressent un grand MERCI à tous les contributeurs !

Règles de stationnement

Un nouveau policier municipal pour appliquer de « vieilles » règles...

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier POL'infos, notre nouveau policier municipal est arrivé le 2 mai et cela ne passe pas inaperçu !

Si, pendant un mois, il a mis des petits mots de rappel à utiliser le « disque » sur les véhicules garés sur les zones rouges et bleues, il a sanctionné dès son arrivée les stationnements gênants et dangereux, notamment les stationnements indus sur les places PMR (Personne à Mobilité Réduite) et les nombreux stationnements sur les trottoirs.

Face à la surprise de certains administrés, nous pensons qu'il n'est pas inutile de faire un petit rappel du code de la route, pour ceux qui l'ont passé il y a longtemps !

Le stationnement au bord des routes en agglomération n'est autorisé que sur les places matérialisées :

- **en blanc** : sans limitation de durée. Attention tout de même aux arrêts municipaux ponctuels d'interdiction de stationner (pour entretien ou

pour des manifestations) : ceux-ci sont affichés au moins 48h avant et leur non-respect vous fait encourir une mise en fourrière. Par ailleurs, le Code de la route interdit le « stationnement abusif », c'est-à-dire excédant 7 jours (article R.417-12).

- **en bleu** : durée de stationnement limitée à 1h30 maximum, du lundi au samedi, entre 7h30 et 18h00. Le respect de la durée de stationnement est vérifié par l'apposition d'un disque, mis en évidence (pour information, chaque commune fixe ses propres règles sur les zones bleues et rouges, qui sont rappelées sur les panneaux).

- **en rouge** : durée de stationnement limitée à 30 minutes maximum, du lundi au samedi, entre 7h30 et 18h00. Là aussi, le respect de la durée de stationnement est vérifié par l'apposition d'un disque, mis en évidence.

Pour prendre un exemple qui parlera à beaucoup, l'espace devant la boulangerie, qui n'est pas matérialisé, n'est pas une place de stationnement « minute » pour acheter son pain. Suivant l'emplacement du véhicule, ce

sera considéré comme un stationnement sur le trottoir ou sur un passage piéton, qui gêne le passage des piétons qui traversent et/ou la visibilité des véhicules qui circulent. Le fait d'y stationner, même avec des « warnings », est passible d'une amende de 135 € pour « stationnement très gênant » (article R.417-11). En effet les « warnings » ne rendent pas le contournement du véhicule moins dangereux.

Le nouveau policier veille : rappels et sanctions pour stationnements abusifs.

Autre rappel, la différence entre un arrêt et un stationnement est le fait que le véhicule est arrêté sans le conducteur au volant. Le fait de laisser un passager dans la voiture ou de mettre les warnings n'y change rien.

Pour information, des parkings sont situés à plusieurs endroits en centre-village : derrière le Vival, contre le parc de la mairie, à la mairie, derrière la médiathèque, devant et à côté de la salle des fêtes, place des platanes, vers la micro-crèche et même devant les jardins partagés. Les zones bleues et rouges sont limitées à la desserte de certains commerces ou professions médicales afin d'en faciliter l'accès.

Enfin il existe des places matérialisées d'une croix jaune : celles-ci sont réservées aux livraisons, aux horaires de livraison. Leur non-respect sera aussi sanctionné (y compris sur celle qui est située à l'arrière du local de la boucherie incendiée).

Cette piqure de rappel étant faite, vous voici immunisés contre les principales amendes de police du stationnement. S'il vous reste des questions sur le Code de la route, Pierre Bouyssoux, notre policier municipal, est à votre écoute.

La commune

et l'eau potable



Coordonnées de Suez en cas d'urgence et de problème :
09 77 401 132

Vous pouvez retrouver ce numéro sur votre facture d'eau.



L'eau potable est une compétence communale qui a été confiée au SIDESOL (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Sud-Ouest Lyonnais). Ce Syndicat, créé en 1954, regroupe aujourd'hui 13 communes : Brignais, Brindas, Chaponost, Chevinay, Courzieu, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Soucieu-En-Jarrest, Sainte-Consorce, Thurins, Vaugneray et Yzeron.

Il distribue cependant de l'eau à Marcy l'Etoile et bénéficie d'eau provenant d'autres territoires (pour 1/4 du volume distribué), en raison d'une interconnexion des réseaux. Le Syndicat dispose de ressources propres en eau à Vaugneray, Vourles, Courzieu et Yzeron.

Pour l'exercice de cette compétence, le SIDESOL est rémunéré par le tarif de l'eau, fixé en fonction du coût de

distribution, mais aussi des investissements et des dépannages nécessaires au cours de l'année. En matière d'investissement, le taux de remplacement des conduites d'eau est de 1 % par an (1 km pour 100 km de réseau). Il y a 39 km de réseau d'eau potable sur Pollionnay et 675 km de linéaire répartis sur le territoire du syndicat.

Le SIDESOL délègue une partie du service public à un prestataire. À l'heure actuelle et jusqu'en 2029, il s'agit de Suez, qui est ainsi responsable de la gestion du service (application du règlement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs), de la gestion des abonnés (accueil, facturation, doléances), de la mise en service des branchements et de certains renouvellements d'équipement non programmés.

Le Syndicat reste compétent pour les problématiques de recouvrement des créances, pour les travaux neufs

(branchements, ouvrages et canalisations ; traitement de l'eau), pour le renouvellement des canalisations et le renouvellement programmé des équipements. Il est aussi compétent pour l'entretien du génie civil des ouvrages, la mise en conformité des installations et le nettoyage des canalisations par des procédés mécaniques spécialisés.

L'eau potable est gérée par le SIDESOL, Suez assure le service jusqu'en 2029 à Pollionnay.

En résumé, c'est en général à Suez qu'il faut vous adresser si vous avez un problème en lien avec la distribution de l'eau potable. C'est en revanche le SIDESOL qui sera compétent pour les travaux neufs, par l'intermédiaire d'une entreprise de génie civil titulaire du marché public. C'est aussi le SIDESOL qui donne un avis sur la desserte en eau potable des terrains lors des demandes d'urbanisme.

AU PROCHAIN NUMÉRO : La commune et les eaux usées !



Maison de retraite Jean Villard



Célébration des 50 ans de la Résidence Jean Villard : Lieux de vie, Liens de vie

Cette année marque un jalon important pour la Résidence Jean Villard qui célèbre ses 50 ans d'existence autour d'une journée lyrique et festive en ce vendredi 13 juin, en présence de la Présidente du Conseil d'Administration, Madame Laetitia Jousse, également Adjointe au Maire, Daniel Jullien, du Conseil Départemental et les deux fils du fondateur Jean Villard.

Créé grâce à la volonté et la persévérance de Monsieur Jean Villard, Député et Conseiller Général du canton de Vaugneray, l'établissement ouvre en 1975. En reconnaissance de son action pour les personnes âgées, aussi bien au niveau local qu'au niveau national, l'établissement est renommé « Résidence Jean Villard » en 1983.

D'abord maison de retraite, l'établissement a connu, au fil des décennies, de nombreuses transformations et améliorations pour répondre aux besoins changeants des personnes âgées. En 2006, la Résidence quitte son site historique situé au centre de Pollionnay pour déménager dans un nouveau bâtiment situé chemin des Presles et proposer 65 chambres individuelles d'hébergement permanent ainsi que 10 places d'hébergement temporaire et un accueil de

Le duo lyrique en photo avec la chanteuse Dorothée Thivet et la violoncelliste Maëlis Parisot qui ont émerveillé les résidents pour cet anniversaire exceptionnel !

jour. Ouverte sur l'extérieur avec de nombreux partenaires culturels et intergénérationnels, la Résidence Jean Villard répond à la demande de plus en plus grande de vieillir à domicile. Ainsi, le Service de Soins Infirmiers à Domicile continue de grandir avec 10 nouvelles places en accompagnant ainsi 59 personnes âgées ou en situation de handicap à leur domicile depuis octobre 2024.

La Résidence Jean Villard ne compte pas s'arrêter là. De nouveaux accompagnements, financés par l'Agence Régionale de Santé et gratuits pour les usagers, sont proposés depuis le début de l'année avec une plateforme de répit pour les aidants et un Centre de Ressources Territorial qui renforce les aides à domicile déjà en place.

Les 50 ans de la Résidence Jean Villard sont une occasion de célébrer un demi-siècle de liens humains et de vie : séjour au lac d'Annecy, sorties à la piscine, pique-nique au domaine de Lacroix-Laval, musicothérapie, partenariat avec les poneys de Poons, avec les enfants de l'école

primaire Michel Serres, visite des assistantes maternelles, karaoké avec le Conseil Municipal des Jeunes... des beaux souvenirs depuis 50 ans et à créer pour les 50 prochaines années !

Des liens qui se tissent tout au long de la vie

Initié en octobre 2005, cela fera bientôt **20 ans** que les élèves de moyenne et grande section de maternelle rencontrent régulièrement (une à deux fois par mois) les résidents de Jean Villard pour des moments d'échanges : jeux et parcours psychomoteurs, chansons dansées, chants et comptines, mimes, jeux de société, petit jardinage... sont autant de médiations qui permettent d'apprendre à se connaître, bouger, rire... **être ensemble, tout simplement.** Une fois les premières appréhensions passées, c'est le plaisir de se retrouver à chaque nouvelle rencontre. C'est aussi l'occasion de mettre des mots

sur les différences et les normaliser (« pourquoi tu es dans un fauteuil ? »), encourager les apprentissages (« qu'est-ce qu'ils sont dégourdis, les enfants d'aujourd'hui ! »), et l'entraide vient naturellement.

Ces moments d'échanges sont **précieux et essentiels**, ils sont un pont entre des générations si éloignées et pourtant si proches !

Ce sont des « graines de bonheur » semées dans le cœur de chacun et qui font grandir, s'élever plus sûrement que l'on ait 4 ans ou 104 ans.

À l'image de la petite Eva, qui est venue en tant qu'élève de maternelle, puis en stage de 3^{ème} et qui écrit dans son rapport : « ces rencontres intergénérationnelles me rappellent des bons souvenirs... Alors pourquoi ne pas en faire mon métier... ? ».

Ce partenariat se poursuit d'année en année entre l'école Michel Serres, la municipalité et la médiathèque de Pollionnay, l'association Geneviève Dumont et la Résidence Jean Villard, et s'élargit avec d'autres classes de l'école lors du défilé du Carnaval, des événements ou spectacles partagés dans chaque établissement.

Cette année 2025, c'est aussi un partenariat qui s'est officialisé avec le service périscolaire pour des échanges d'expositions et, dans les tuyaux, un **projet de repas partagés** ; ainsi qu'un beau projet réalisé par le Conseil Municipal des Jeunes avec un **premier karaoké intergénérationnel** le 12 avril dernier qui a ravi les participants.

Un immense merci à tous ceux qui les font vivre : professeurs des écoles, ATSEM, animatrice, directeurs des établissements, parents, élus, sans oublier les résidents et les enfants !

S.A.S. PAYET-BURIN TRAVAUX DE VIDANGE

Depuis 1956 à TOUSSIEU
Nouvelle agence sur VAUGNERAY

Activités : tous travaux de vidange : lavage égouts & canalisations, nettoyage cuves à mazout, fosses, décanteurs, inspections caméra, bac à graisses, etc.



Mail : contact@payetburin.fr
Devis gratuit



Plomberie-Chauffage

Sanitaire - Zinguerie
Dépannage - Adoucisseur
Salle de bains clé en main
Pompe à chaleur - Chaudière

06 60 91 16 68
69280 Sainte Consorce - ZA du Clapeloup



Si Pollionnay m'était conté La Foire de Pollionnay



Les foires ont toujours tenu une place importante dans la vie des villages agricoles. En ce qui concerne celle de Pollionnay, c'est dès le 1^{er} Thermidor de l'An III (19 juillet 1795) que l'on y fait référence.

Jusqu'à la guerre de 14-18, quatre foires sont organisées annuellement : le 28 janvier pour la Saint Vincent, le 6 mai pour la Saint Christophe, ainsi que les 25 juillet (puis 2^{ème} lundi de septembre à partir de 1880) et 2 novembre.

On y achète des animaux et des produits de la ferme (beurre, fromages, œufs...) mais également des vêtements, des ustensiles en tous genres (dont « la casse » pour faire griller les châtaignes) et on s'y retrouve à la buvette ! En 1881, des courses de chevaux de trait s'ajoutent à la liste des animations.

Comme beaucoup d'autres activités festives, les foires cesseront avec la guerre de 14-18. Seule celle de sep-

tembre reprendra vie en 1921 pour s'éteindre à nouveau en 1939.

C'est sous l'impulsion de Louis (« Lulu ») Chantre qu'elle ressuscite en 1979 et, chaque 1^{er} dimanche de septembre, elle reste aujourd'hui un moment de convivialité et de fête du village (forum des associations*, feu d'artifice* et bal des classes le samedi puis foire, fanfare avec exposants, artisans, vide-greniers, défilé des Classes, vin d'honneur*, fête foraine et nombreuses autres animations pour petits et grands le dimanche).

* organisés et offerts par la municipalité

➔ RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations sur l'histoire de Pollionnay, n'hésitez pas à vous référer au livre « Pollionnay, histoires et mémoires » édité par la Maison de la Rencontre.



Club hippique de Pollionnay

Un Club hippique de qualité !

La Fédération Française d'Équitation a réalisé, en 2025, un audit détaillé du Club Hippique de Pollionnay, portant sur des critères de qualité et de sécurité, et concernant aussi bien les activités proposées que ses structures d'accueil, les aménagements du Club et même sa communication. À l'issue de cet audit, la Fédération a décerné au Club Hippique de Pollionnay les labels suivants : **Label d'activité Cheval Club de France** et **Label d'activité Pony Club de France**, qui attestent de la qualité globale des prestations proposées et de la confiance que les Pollionnois peuvent avoir dans les projets sportifs et éducatifs qui peuvent y être proposés.

La Mairie présente ses félicitations au Club.

Forum des Associations & accueil des nouveaux arrivants

Le Forum des Associations aura lieu le **samedi 6 septembre** à partir de 9 heures sur l'esplanade de la Salle des Fêtes.

C'est un moment, en ce début d'année scolaire, où chacun peut découvrir ou redécouvrir les associations du village. N'hésitez pas à venir faire un tour, il y a de belles richesses à partager à Pollionnay !

Nous proposons cette année une nouveauté : nous ferons dans le même temps et dans le même lieu (dans la Salle du Partage) l'accueil des nouveaux arrivants. Si vous êtes arrivés depuis peu sur la commune, venez faire la connaissance d'une partie de l'équipe municipale de 10h00 à 11h00 pour un temps de rencontre et d'échange.

Festival Vtt des Monts du Lyonnais

Le 2^{ème} Festival VTT des Monts du Lyonnais se déroulera le **28 septembre**.

Comme en 2024, c'est en partenariat avec l'association DIG des Monts que sera organisé le 2^{ème} Festival VTT. Et compte tenu du vif succès rencontré l'an dernier, nous escomptons la présence de plus de 500 vététistes, et – bien sûr – la participation de tous les Pollionnois aux diverses animations qui se dérouleront au cours de la journée du 28 septembre. Les divers groupes de travail (tracés, animations, sponsors, communication, etc.) ont lar-

gement avancé leurs travaux pour que la journée soit une grande réussite. Et pour cela, dès la mi-août, nous rechercherons les nombreux bénévoles Pollionnois qui seraient disponibles pour prendre en charge les missions de signalisation, de ravitaillement, d'inscription, de gestion des parkings, etc. Alors, inscrivez-vous dès maintenant sur :

<https://www.helloasso.com/associations/dig-des-monts/evenements/benevoles-mdl-festival-2025>

Nous vous en remercions d'avance.



**DEORME
CONCEPT
TP**

*Pensez à nous pour
vos aménagements
extérieurs !*

delormeconcepttp@gmail.com
Tél : 04 72 30 54 71
Z.A - 10, rue des 2 Vallées VAUGNERAY
www.delorme-concept-tp.com

Un travail de qualité
pour une meilleure rentabilité



**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
SANITAIRE • POMPE À CHALEUR
Panneau solaire
CHAUDIÈRE À GRANULÉS BOIS**

NEUF & RÉNOVATION

247 rue du Mas de Valencieu • **POLLIONNAY**

ENTREPRISE
QUALIFIÉE



Tél. 04 78 48 12 48

beaupellet@orange.fr
chauffage-beaupellet.com



Mine du Verdy Mine de rien

L'année dernière, nous vous avons parlé de notre fierté Pollionnoise, presque inconnue... La plus petite Réserve Naturelle Régionale de France : la mine du Verdy POL'infos n°49).

Depuis, son fonctionnement a évolué. France Nature Environnement (FNE, ex FRAPNA) reste propriétaire du site ; toutefois, la Région Auvergne-Rhône-Alpes dispose, dans ses compétences, d'en déléguer la gestion. Au 31 décembre dernier, elle en a confié la gestion au Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes (CEN), c'est ici : <https://www.cen-rhonealpes.fr/qui-sommes-nous/>.

Un comité de pilotage se réunit plusieurs fois par an, il regroupe FNE, le CEN, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), le Comité départemental de spéléologie du Rhône, la Région (notamment représentée par Mme Cruz), le Président de la CCVL (M. Malosse), des techniciens des collectivités locales et, bien sûr, Philippe Tissot, notre Maire.

Le 29 avril dernier était organisée la passation de gestion entre FNE et le CEN, en présence de notre Maire. On a quand même fait grise mine et nous avons la mine basse... nous n'avions pas, avec nous, la clef pour rentrer sur le site !... Heureusement, il n'y avait pas de mine antipersonnel. Après avoir crapahuté, nous

La mine du Verdy, plus petite réserve naturelle, est désormais gérée par le CEN Rhône-Alpes.

avons découvert un panneau informatif à l'entrée de la mine mais dont l'accès est actuellement restreint.

Le CEN souhaite améliorer l'information sur le site, bien que fermé au public (pour garantir la tranquillité des chauves-souris protégées et pour des risques importants d'éboulements). Le panneau devrait être, donc, déplacé à l'extérieur. Il se peut même qu'un événement soit organisé bientôt dans le secteur pour valoriser le site... mais chut... on vous en dira plus bientôt...

Pour l'instant, elle ne paye pas de mine, mais, mine de rien, elle va devenir notre fierté. Et nous en aurons la mine réjouie.

Centenaire

Nous nous étions dit à l'année prochaine pour fêter les 100 ans de M. Bonijoly. Voilà qui est fait et avec grand plaisir !

M. et Mme Bonijoly vivent ensemble et en bonne santé, dans leur maison, la même depuis 46 ans et cette année notre Maire, Philippe Tissot, est venu honorer Monsieur pour cette longévité assez exceptionnelle en couple. Deux cent un ans à 2, c'est pas mal.

Militaire de carrière et décoré de la légion d'honneur en 1965 pour ses campagnes en Indochine, en Algérie et en Alsace à la fin de la guerre, Roger recevra la Rosette en 2000.



C'est dans l'artillerie qu'il officiera toute sa carrière et il ira, avec sa famille, de garnison en garnison. Ses enfants ont gardé de cette enfance nomade un goût important pour les voyages. A la retraite, M. Bonijoly se rapproche de Craponne où vivent

ses parents et décide de venir s'installer à Pollionnay où il a construit sa maison.

Toute l'équipe municipale lui souhaite à nouveau un très bon anniversaire.

Micro-crèche des places disponibles pour la rentrée 2025 !

Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil à taille humaine, bienveillant et centré sur les besoins de votre enfant ?

La micro-crèche de Pollionnay a encore quelques places disponibles pour la rentrée de septembre 2025 ! Notre équipe qualifiée accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans dans

un environnement chaleureux, sécurisant et respectueux du rythme de chacun. Notre projet pédagogique s'articule autour de valeurs fortes :

- **La proximité avec la nature**, en proposant régulièrement des activités en extérieur pour éveiller les sens et sensibiliser les enfants à l'environnement.
- **Les signes associés à la parole**, pour favoriser la communication

dès le plus jeune âge et aider les tout-petits à s'exprimer avant même de parler.

- **La libre exploration**, afin de laisser à chaque enfant l'opportunité de découvrir par lui-même, à son rythme, en toute sécurité.
- **Des temps conviviaux avec les parents**, parce que la relation de confiance avec les familles est au cœur de notre fonctionnement.

Ouverte du lundi au vendredi, notre structure propose un accueil régulier ou occasionnel, de 7h30 à 18h30. Située au cœur de Pollionnay, la crèche est facilement accessible et offre un cadre idéal pour accompagner votre enfant dans ses premières années de vie.

RENSEIGNEMENTS

Pour en savoir plus ou réserver une place, contactez-nous :
☎ 04 26 78 01 88
✉ cre-709@babelou.com
🌐 www.babelou.fr



Pollionnois à l'honneur Roger Deroux

Le samedi 26 avril aura été une journée doublement importante pour Roger Deroux et sa famille.

Accueilli par le Maire de Pollionnay, Philippe Tissot, et par plusieurs personnalités du Canton, entouré des membres de sa famille et de quelques amis, Roger Deroux a reçu des mains de Madame Romestaing, Présidente de la Société des membres de la Légion d'Honneur pour le Rhône, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur au titre d'ancien combattant. Ce fut l'occasion de rappeler son passé de résistant,

gravement blessé, puis son investissement au service de la commune et sa présidence de l'Association des Anciens Combattants pendant 27 ans.

Mais c'était également un moment familial marquant, puisque Roger et Janine Deroux fêtaient leurs 75 ans de mariage. Ce fut l'occasion d'être entourés de leurs enfants, de plusieurs de leurs petits-enfants et même de trois de leurs arrière-petits-enfants, présents sur la photo. La matinée, qui s'est déroulée dans la salle du Conseil Municipal, s'est achevée sur un moment de chaleureuse convivialité.



Balades et sentiers de Pollionnay

Le Rizoud, La Croix du Ban,
Le Col de La Luère

Balade n°8

Se garer sur le parking à droite de la Salle d'escalade Lionel Daudet.

Départ : prendre le sentier qui démarre à gauche de la salle d'escalade. Le remonter sur 400 m jusqu'au ruisseau du Rizoud.

1. Poursuivre le sentier qui longe la propriété par la gauche. Faire 600 m et, à l'embranchement, prendre la branche de droite et poursuivre sur 450 m. Obliquer à gauche et remonter le sentier sur 450 m. Sur la gauche, prendre sur 200 m le chemin qui mène au col de la Croix du Ban. Traverser la route et prendre en face le chemin menant à la Croix du Ban.

2. [Un raccourci (R1) permet, à gauche de la Croix, de redescendre par le GRP (sur 1,2 km) jusqu'à la route de la Croix du Ban, ce qui en fait une courte balade.] Prendre à droite de la Croix le chemin de Pollionnay (GRP) qui descend sur 900 m jusqu'à la route (D 610). L'éviter en prenant sur la gauche le chemin de Chalatrav. Après 700 m, en aval du sentier, apprécier le point de vue sur St-Pierre-la-Palud.

3. Remonter à gauche le chemin du Crêt du Lac (GRP) sur 950 m ; prendre la branche de droite (chemin de la Luère) sur 950 m, jusqu'au col de La Luère.

4. Au carrefour de la D 24 et de la D 113, prendre le chemin à gauche. [Un raccourci (R2) permet, 25 m plus loin, de prendre à droite

le chemin du Rizoud qui mène jusqu'aux Béchères puis à la route de la Croix du Ban, à la cote 485. Traverser la route pour rejoindre la salle d'escalade.]

Passer le long de l'antenne relais, puis faire 700 m avant de prendre, à droite, le sentier qui descend sur 500 m à travers le Bois des Allemands. Prendre le sentier à gauche. Un point de vue sur Pollionnay et la plaine de la Saône se situe 100 m plus loin.

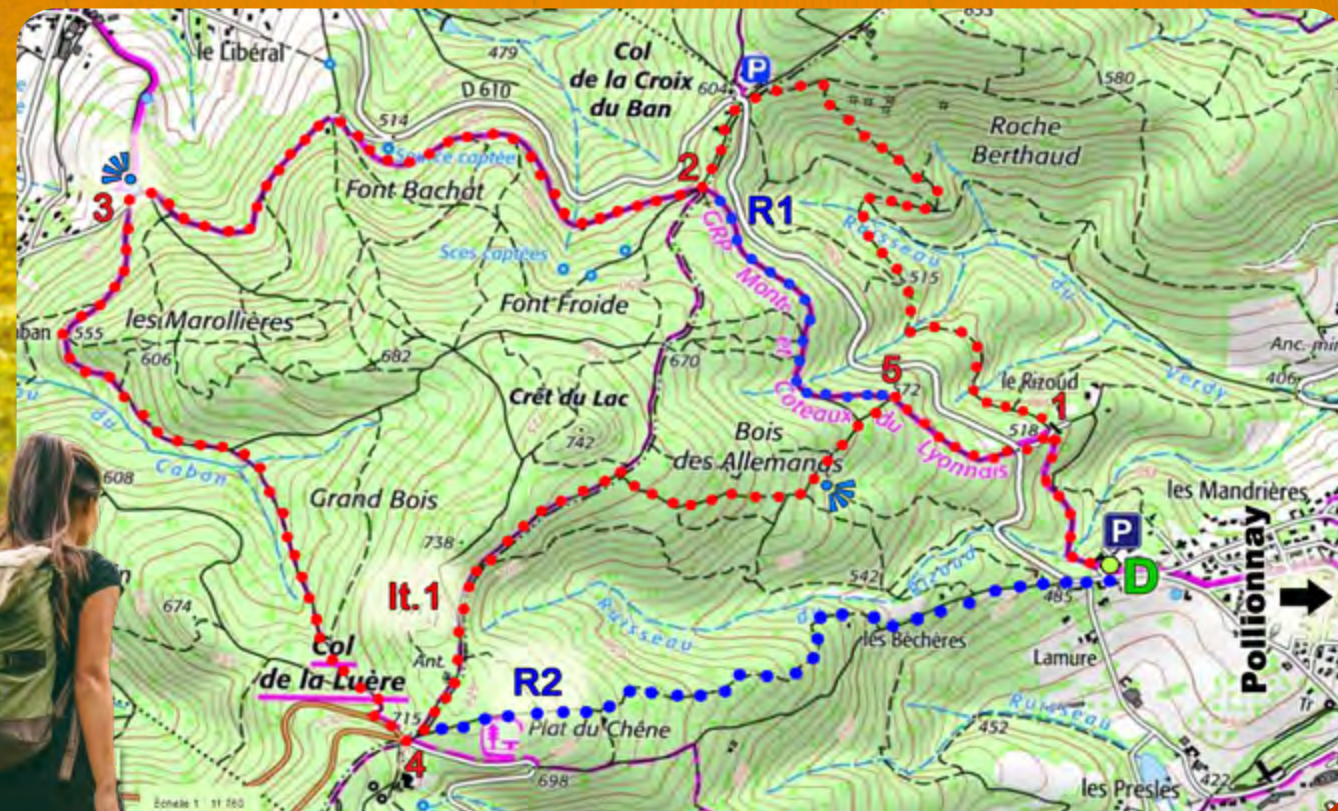
5. Rejoindre le GRP à la cote 572 et l'itinéraire du R1. Descendre sur 370 m pour atteindre la route de la Croix du Ban, la traverser puis atteindre le Rizoud. Prendre à droite le sentier qui permet en 400 m de rejoindre le point de départ, à la salle d'escalade.

Il est rappelé que cette description vous est donnée à titre strictement informatif et que son usage reste sous votre seule et entière responsabilité. Il vous appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour votre sécurité.

INFO PRATIQUES

Les personnes souhaitant obtenir cette carte en fichier format JPEG en feront la demande à benoit.duval@pollionnay.fr

COTATION : moyennement difficile
DURÉE : 2h30 (hors arrêts)
DISTANCE : 8,5 km / DÉNIVELÉ : 526 m



Périscolaire

Les activités périscolaires continuent d'aller bon train

Les futurs champions d'échecs peaufinent leurs stratégies... Les cinéastes amateurs se préparent pour le festival off à Cannes... Les performances se multiplient au city-stade. Tandis que les jardiniers vont bientôt offrir quelques belles salades à l'adine, plus au calme, on crée pour la fête des mères et la fête des pères...

Et les échanges avec les habitants de la résidence Jean Villard se poursuivent en attendant une rencontre entre artistes...



Médiathèque

Après la pause estivale qui se déroulera du 3 au 19 août, prenez le temps de (re)découvrir cet espace (climatisé) de rencontres, d'échanges, de jeu et de détente qu'est votre médiathèque.

LES HORAIRES RESTENT INCHANGÉS PENDANT L'ÉTÉ !

Cette année, salariées et bénévoles seront mobilisés lors de la Foire de Pollionnay du dimanche 7 septembre pour revendre, à prix doux, les documents retirés des collections.

Et le mois de septembre sera aussi marqué par le retour de l'événement

« Tout-petit on lit » en direction des plus jeunes avec des lectures, spectacles et ateliers dans tout le réseau Medi@val.

RDV à la médiathèque de Pollionnay pour « Chplic Chploc » le samedi 27 septembre à 10h30 pour un grand moment coloré, musical et dansé... en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Rhône.

Bel été à toutes et à tous !

LA MÉDIATHÈQUE OUVRE SES PORTES AUX ARTISTES DE POLLIONNAY

Avis à tous les Pollionnois créatifs et inspirés !

La médiathèque, en lien étroit avec la Mairie, réfléchit à la possibilité d'ac-



cueillir des expositions temporaires d'artistes de la commune durant les vacances scolaires.

Le lieu ? La grande salle d'animation située au 1^{er} étage de l'établissement.

RENSEIGNEMENTS

Vous êtes peintre, sculpteur, céramiste ou autre ? Merci de contacter la médiathèque afin que nous élaborions ensemble VOTRE projet !

☎ 04 78 48 14 69

✉ mediatheque@pollionnay.fr

Ouverture d'un Espace enfance !

Bonne nouvelle pour les familles !

À partir du mercredi 3 septembre, la salle multi-activités de la commune ouvrira ses portes aux enfants les mercredis de 8h00 à 18h00. Cet espace « enfance » sera accessible tous les mercredis pour proposer aux 6-12 ans un moment convivial, créatif et stimulant, encadré par un animateur diplômé.

L'objectif est simple : offrir aux familles des moyens de gardes d'enfants sur Pollionnay tout en favorisant l'épanouissement et l'autonomie des jeunes. Ce lieu se veut chaleureux et

au programme vous trouverez des jeux collectifs, des ateliers manuels, des projets artistiques, des débats, mais aussi des temps de détente et de discussion adaptés à chaque tranche d'âge. L'ambiance se veut bienveillante, inclusive et respectueuse des besoins de chacun.

Ce projet est porté par l'association SPODEV et Karavane Food Forest.

➔ INFOS PRATIQUES

Infos, tarifs et pré-inscriptions :
 📧 www.spoDEV.fr



Amicale des Sapeurs-Pompiers

Ce premier semestre 2025 a été marqué par des formations et des interventions nombreuses ; en voici quelques clichés.

En 2024, nous avons réalisé 521 interventions, soit 1 intervention toutes les 17 heures. Depuis le début de l'année, et à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous avons déjà fait 242 interventions contre 207 à la même date l'année dernière, soit une hausse de 15 % (+ 35 interventions). L'augmentation constante du nombre d'interventions observée depuis plusieurs années est bien partie pour se poursuivre en 2025.

LA CASERNE EN BREF :

La caserne de Sainte-Consorte est composée de 42 pompiers, dont 8 femmes. Elle défend en 1^{er} appel la commune de Sainte-Consorte et



de 8500 litres d'eau, utilisé pour alimenter les FPT lors d'incendies loin de points d'eau par exemple.

- 1 VTUTP (Véhicule Tous Usages Tracteur Présignalisation) pour les interventions diverses et la signalisation routière,
- 1 VFITT (Véhicule Fourgonnette d'Interventions Tout Terrain) pour transporter nos 2 infirmiers ou nos 2 chefs de groupe sur les interventions,

- 1 RPO (Remorque POudre) pour éteindre des feux spécifiques.

Et vous ? Avez-vous déjà vu l'un de nos véhicules en intervention ?

L'amicale vous donne rendez-vous le lundi 14 juillet pour notre traditionnel bal !

➔ INFOS PRATIQUES

Nicolas Fournel
 ☎ 06 80 30 90 06
 📧 nicolas.fournel@billon-sas.com

Il y a 6 engins :

- 1 VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes),
- 1 FPT (Fourgon Pompe Tonne) pour les incendies,
- 1 CCIHR (Camion Citerne Incendie Hors Route) avec un réservoir

Association des 3 Hameaux



Quelques infos des 3 Hameaux

L'association des 3 Hameaux a participé à Nettoyons la Nature le 23 mars dernier : une trentaine de participants ont parcouru routes et chemins pour collecter divers déchets et la collecte a été conséquente... c'est bien pour la nature ! Un casse-croûte sympathique a clôturé cette matinée. Un bon moment de partage entre voisins, merci à tous les participants !

Le mois de mai nous a ensuite permis de nous réunir pour notre fête de quartier : **la fête des 3 Hameaux, 34^{ème} édition !** 64 participants étaient réunis cette année autour du thème TEX MEX et d'un brasero XXL prêté par l'un des habitants : viande grillée et riz pilaf poivrons oignons nous ont régalié, suivis d'une farandole de desserts !

Une belle ambiance, de beaux moments, que nous avons plaisir à or-

ganiser ensemble ! Et tout ça par un temps superbe ! Merci à toutes les bonnes volontés qui contribuent à faire de ce rendez-vous un bel événement de partage !

Nous vous souhaitons un bel été à tous.

➔ INFOS PRATIQUES

Cyril Jacouton
 ☎ 06 09 82 73 56
 📧 contact@fete3hameaux.fr
 🌐 www.fete3hameaux.fr

Association des Familles

Le stage de cirque de ce mois d'avril s'est terminé par le spectacle de contes et jonglerie lumineuse BOMBYX « Uni vers soi » mis en scène par la Compagnie Circ'O Bulle.

Les spectateurs ont été conquis par cet univers poétique tout en couleurs, mouvements et musique ! Bravo aux jeunes artistes circasiens qui ont contribué à ces instants magiques...

Une année d'activités et rencontres diverses se termine et nous vous attendons nombreux pour partager le programme de l'an prochain.



La plaquette de présentation est jointe à ce numéro du POL'Infos et vous pouvez la demander à l'adresse : assoc.familles.pollionnay@gmail.com

➔ INFOS PRATIQUES

Marie-Laure Gizolme
 ☎ 06 32 71 59 45
 📧 assoc.familles.pollionnay@gmail.com

Association Geneviève Dumont

La Remise présente « Céramique »

Première exposition où seront présentées des créations artistiques dans cette technique. 3 artistes aux démarches différentes sont invités

CÉLINE DODELIN

Mes sculptures sont imaginées comme des prélèvements de paysages de montagne. Je m'inspire du minéral et du végétal. Le passage du temps, l'érosion, les mouvements géologiques qui travaillent les minéraux inspirent mes œuvres.



ALPHONSE PAPILLONS

J'aime jouer de la curiosité pour alerter le regard, le troubler, et amener le questionnement, l'imagination.



Grâce aux techniques mixtes et références éclectiques, aux recherches, à l'inventaire, et à la composition, je forme d'étranges objets kitsch.

CHANTAL PAYET

Je me passionne pour les processus de fabrication en céramique et tout particulièrement la porcelaine. Je sens devant moi un vaste champ à approfondir dans la connaissance de la matière et dans les thématiques que j'aborde.



INFOS PRATIQUES

Jacqueline Pradelle
☎ 04 78 48 17 90 / 06 48 03 57 75
✉ associationgeneviedumont@orange.fr
🌐 geneviedumont.fr

Des rencontres et des animations seront organisées.

Vernissage le samedi 6 septembre à partir de 17 heures.

Visites : dimanche 7 septembre de 10h00 à 18h00 à l'occasion de la foire de Pollionnay puis samedi 20, dimanches 14, 21, 28 septembre de 14h00 à 18h00.

et sur rendez-vous au :
04 78 48 17 90

Entrée libre et gratuite



Foire de Pollionnay 45^{ème} édition

Dimanche 7 septembre de
8h00 à 18h00 Pollionnay (69290)

Fête de village :
Vide-greniers / Exposants / Artisans & Créateurs / Mini-ferme / Fête foraine

Comité de la Foire

On se voit à la rentrée ?

En avril dernier, on vous annonçait le retour de la Foire pour sa 45^{ème} édition, qui aura lieu le dimanche 7 septembre et depuis tout s'enchaîne !

L'équipe du Comité de la Foire, composée cette année d'un bureau 100 % féminin, met tout en œuvre pour que vous passiez un joli dimanche à la campagne entre mini-ferme, parcours ludiques à poneys, fête foraine, exposants, artisans, créateurs, vide-greniers, di-

verses animations pour petits et grands, sans oublier les stands de snacks gourmands et de boissons rafraichissantes !

En attendant, on vous souhaite de passer de belles vacances d'été, de profiter de vos proches et de vous reposer pour revenir en forme et fêter la rentrée avec nous !

LES INSCRIPTIONS POUR LE VIDE-GRENIERS SONT LANCÉES !

Pour vous inscrire, il vous suffit de

remplir le formulaire d'inscription ci-joint en version papier et de nous le renvoyer, rempli et signé, à l'adresse mail suivante : foiredepollionnay.videgreniers@gmail.com

Si le bénévolat vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, on sera ravi de vous accueillir dans l'équipe.

INFOS PRATIQUES

Léonie Guillot
☎ 07 82 23 56 12
✉ foiredepollionnay@gmail.com

Colline Théâtre

Colline Théâtre présente,
d'après la pièce d'Eugene Ionesco : « Les Chaises »

Un vieux couple attend des invités imaginaires dans une pièce qui se remplit peu à peu... de chaises. Une farce tragique sur l'absurde, la solitude et l'incommunicabilité

Mise en scène :
Matthieu Aufort

Avec : Anne-Marie Rozier, Élodie Parras et Matthieu Aufort

Le samedi 4 octobre à 20h30,
Salle des Fêtes de Pollionnay,
Participation au chapeau

Pour les réservations, c'est ici :

- Par email à l'adresse : contact.collinetheatre@gmail.com
- Par téléphone au 06 72 70 85 79 (Anne-Marie Rozier)
- Par téléphone au 06 52 73 21 61 (Matthieu Aufort)

INFOS PRATIQUES

Matthieu Aufort
☎ 06 52 73 21 61
✉ contact.collinetheatre@gmail.com



Danse-moi une histoire

La 3^{ème} année de l'association s'est terminée en beauté le 21 juin dernier à la salle de l'intervalle avec notre spectacle "Akhénaton le pharaon hérétique" qui retraçait la vie du célèbre pharaon et de son épouse Néfertiti.

Les spectateurs ont pu venir applaudir nos danseurs, s'instruire et s'émerveiller en découvrant cette histoire vieille de plus de 3 000 ans.

Pour la prochaine saison, nos cours restent inchangés et nous vous accueillons de 4 ans jusqu'aux adultes. Les cours se déroulent le mardi et vendredi soir. Possibilité de tester nos cours gratuitement en début de saison. Plus d'infos sur notre page Facebook, par mail à l'adresse dansemuh@gmail.com, ou par téléphone au 06 81 19 02 88. Nous serons présents également au forum des associations.

Au plaisir de vous rencontrer.

INFOS PRATIQUES

Corine Piegay
☎ 06 75 66 77 11
✉ dansemuh@gmail.com



Les Croonies

Les Croonies et Celtic Wind ont créé, avec le soutien des municipalités de Pollionnay et Vaugneray, un spectacle musico-poético-littéraire intitulé « Épris de liberté ».

Lors de la représentation au théâtre du Griffon de Vaugneray, les spectateurs, émus et enchantés, ont redécouvert des moments intenses liés à la résistance dans les Monts du Lyonnais !

Beaucoup ont apprécié ce nécessaire travail de mémoire ! On nous a dit « A refaire » alors... affaire à suivre !!!

INFOS PRATIQUES

Bernard Pozzi
☎ 06 30 22 48 32
✉ lescroonies@gmail.com

Le Poulpe

Créé par des instructeurs et plongeurs confirmés,

Le Poulpe vous forme à la plongée le vendredi à la piscine de Vaugneray mais aussi à l'apnée, la connaissance et la protection du milieu subaquatique, la pratique des sports subaquatiques ainsi qu'à la photo et vidéo.

INFOS PRATIQUES

Yves Kapfer
☎ 06 87 29 97 69
✉ lepoulpe1469@gmail.com

École de Musique

L'École de Musique, en partenariat avec la Médiathèque, a renouvelé son Atelier Voix le samedi 29 mars : ouvert à tous, débutants ou confirmés, 32 adultes et 8 enfants étaient présents pour découvrir la technique vocale et la mettre en pratique en travaillant une chanson.

Flore et Marine, 2 intervenantes de l'école de musique, ont mené cet atelier avec leurs compétences et leur enthousiasme. En fin de journée, une restitution de l'apprentissage a été proposée, un moment plein d'énergie et de satisfaction. Cet atelier, dont c'était la 3^{ème} édition, rencontre un vif succès depuis sa création, ce qui nous conforte dans sa pérennisation. Nous remercions vivement Marjolaine et Estelle pour avoir mis à disposition les locaux de la Médiathèque et leur collaboration pour la logistique de l'atelier. Un beau moment de rencontre, avec un apprentissage ludique. N'hésitez pas à vous inscrire à notre prochain événement !

Le concert de fin d'année du 27 juin, qui clôture l'année de l'école (lequel n'a



pas encore eu lieu au moment de la rédaction de cet article), est toujours un moment festif et de qualité, ou tous nos adhérents profitent d'une vraie scène de concert, pour se produire ensemble pour proposer des morceaux préparés dans les 2 mois qui précèdent. Nous remercions l'équipe de nos intervenants pour la coordination et la mise en place de cet événement, ainsi que le public qui répond présent chaque année avec ferveur !

Nous serons présents au Forum des Associations du **samedi 6 septembre** pour les inscriptions à la prochaine saison et nous poursuivons le **dimanche 7 septembre** directement à l'école de musique (place du Square).

Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer !

INFOS PRATIQUES

Marie-Ange Marchand
☎ 06 83 36 84 30 / 04 78 48 17 79
✉ ecole.musique.pollionnay@gmail.com
🌐 musique-pollionnay.webnode.fr

Paroisse

Père Samuel, curé de notre paroisse Saint-Alexandre, est appelé à d'autres fonctions dès cet été. Il ne sera malheureusement pas remplacé.

Notre vicaire, le Père Jean-Luc, reste sur notre paroisse mais seulement à mi-temps. Face à ce manque de prêtre, il n'y aura malheureusement plus de messe hebdomadaire à Pollionnay. À ce jour, nous ne connaissons pas encore quel en sera le nouveau rythme.

Le **dimanche 31 août** aura lieu, à 10h00, la traditionnelle messe à la chapelle Notre-Dame de Lorette. Venez découvrir cette belle chapelle récemment rénovée qui fait partie à part entière de l'histoire de Pollionnay.

Nous vous invitons également, le **samedi 4 octobre** à 10h30, à venir participer à la première bénédiction des animaux. Ce jour-là, on fête St-François d'Assise, saint patron des animaux ; c'est aussi ce jour où l'on peut traditionnellement faire bénir nos animaux de compagnie.

Autrefois, les chasseurs venaient faire bénir leur chien de chasse à la chapelle N-D de Lorette. C'est pourquoi cette bénédiction aura lieu dans cette chapelle. Nous vous attendons nombreux pour cet événement qui mettra en valeur nos animaux.

INFOS PRATIQUES

Aurélie Lavaure
✉ alavaure02@gmail.com

Karavane Food Forest

Une saison sous le signe de la création

Cette année a vu naître le Karavane Kafé, lieu culturel et familial, propice aux échanges et aux belles rencontres.

Portée par une énergie créative débordante, la compagnie KFF a enchaîné les succès en 2024-2025 : **Les Femmes Savantes**, les spectacles des groupes enfants, et bientôt le **Karavan'Estival**, les **18 et 19 juillet au parc de la mairie**, avec en point d'orgue **Shijian, la princesse et le temps**.

Et l'avenir s'annonce tout aussi vibrant : dès la rentrée 2025, 2 nouveaux cours de théâtre :

- Pour les 4-6 ans avec le théâtre de l'imaginaire, d'objets et d'impro.
- Un atelier intergénérationnel s'ouvrira pour préparer le grand spectacle 2026.



POUR LA RENTRÉE

JOUR	HORAIRE	COURS	ÂGE / NIVEAU
Mardi	16h30 – 18h00	Théâtre de l'imaginaire, d'objet et d'impro	4 – 6 ans*
	18h00 – 19h30	Théâtre classique et impro	Ados
	19h30 – 21h30	Théâtre d'improvisation	Adultes (tout niveau)
Mercredi	17h30 – 19h00	Préparation au spectacle nocturne 2026	Tout âge (tout niveau)
	19h00 – 21h00	Théâtre classique	Adultes avancés
Jeudi	16h30 – 18h00	Théâtre de l'imaginaire, d'objet et d'impro	6 – 8 ans*
	18h00 – 19h30	Théâtre	9 – 12 ans
	19h30 – 21h00	Café-théâtre & Scène ouverte	Adultes (tout niveau)

*Récupération possible à l'école de Pollionnay à 16h20/16h30

STAGES DE VACANCES 2025-2026

PÉRIODE	DATES	HORAIRES	STAGE
Toussaint	20 au 24 octobre 2025	8h30 – 17h30	Le manoir aux 1000 fantômes
Vacances d'hiver	16 au 20 février 2026	8h30 – 17h30	Le tour du monde en 80 jours
Vacances de printemps	13 au 17 avril 2026	8h30 – 17h30	L'école des mousquetaires Mission : sauver le collier

Information pour les cours, vous pouvez prendre contact avec Virginie Morel au 06 62 50 36 06

INFOS PRATIQUES

Pascal Morel
☎ 06 77 30 55 65
✉ karavanefoodforest@gmail.com
🌐 www.karavanefoodforest.com

Place aux emplois

« Comment la FEUILLE JAUNE de Place Aux Emplois a changé mon destin ! »

Licenciée par son précédent employeur en octobre 2018, Agnès n'a pas eu le temps d'effectuer les démarches pour s'inscrire à Pôle Emploi.

C'est en allant chez son buraliste un lundi matin que son œil est accroché par les « feuilles jaunes » de Place Aux Emplois et notamment celle d'un poste de vendeuse en chocolaterie.

Dès l'après-midi elle avait rendez-vous à la permanence locale de Place Aux Emplois (de son domicile) qui l'a mise en relation avec « Ondes de Choc ». Le lendemain elle avait un entretien avec M. Delommier et le mercredi elle démarrait son nouveau job en période d'essai, très vite confirmée en CDI ! Ou comment la « feuille jaune » de Place Aux Emplois a pu lui permettre de trouver un travail en 48 h !

« J'ai apprécié le suivi et l'écoute des référentes à Grézieu-la-Varenne : après mon embauche, un coup de fil pour savoir comment j'allais ». J'avais eu un premier contact avec PLACE aux EMPLOIS quelques années auparavant, alors que je traversais une période personnelle difficile. L'écoute, la gentillesse et surtout le réconfort m'avaient permis, déjà, de trouver un poste, mais qui n'avait pas perduré ».

Son expérience de vendeuse, dans le prêt-à-porter, en boulangerie, en chocolaterie, ancienne commerçante... lui ont permis de trouver cet emploi très rapidement ; son sourire et son accueil ont aussi fait la différence !

Agnès V. 59 ans, vendeuse en chocolaterie chez « ONDES DE CHOC » à Craponne



INFOS PRATIQUES

Permanence tous les Jeudis de 09h00 à 11h00, dans les locaux de la Médiathèque Municipale
35, route de la Croix du Ban
69290 POLLIONNAY
☎ 04 78 48 14 69
aux heures de permanence
✉ pollionnay@placeauxemplois.org
🌐 <https://www.placeauxemplois.org>

Société de chasse

Société de chasse communale de Pollionnay agréée par la Fédération des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon

Notre association a été créée en 1920 et compte aujourd'hui 40 adhérents.

Présents sur le terrain toute l'année, nos principales missions sont :

- Participation à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats (plantation de haies, cultures agrifaunes).
- Prévention et indemnisation des dégâts gibiers auprès des agriculteurs (des sangliers sur les semis, cultures, prairies ainsi que des chevreuils sur les arbres fruitiers).
- La lutte contre le braconnage.

LES CHASSEURS AU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Comme les êtres humains, la faune sauvage est sujette à des maladies. Ces maladies peuvent être contagieuses, entre animaux sauvages et domestiques. Si celles-ci ne sont pas dé-

Initié en 1952, le réseau de veille sanitaire SAGIR permet la surveillance épidémiologique des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres en France.

maladies peuvent avoir des conséquences dramatiques, à la fois sur les populations sauvages, mais aussi causer de gros dommages économiques en élevage, voire des maladies chez l'homme.

Les chasseurs sentinelles sur le terrain pour la surveillance de l'état de santé des populations d'animaux sauvages. Les animaux malades, trouvés morts, sont

conduits au Laboratoire Vétérinaire Départemental pour analyse.

Des prélèvements sont également réalisés sur les espèces tuées à la chasse afin de mettre en évidence l'émergence d'éventuelles maladies.

Nous serons présents au Forum des Associations du samedi 6 septembre pour échanger avec vous.

INFOS PRATIQUES

Simon Hebert
☎ 06 07 45 21 17
✉ s.hebert73590@gmail.com



Sou des écoles

Après le succès de son marché aux fleurs, le Sou des Écoles a conclu l'année scolaire par sa traditionnelle kermesse.

Petits et grands ont pu profiter de nombreux jeux : pêche aux canards, structures gonflables, planche à savon, chamboule-tout, parcours et autres jeux en bois confectionnés par un papa bricoleur ! Après la tombola, la fête s'est poursuivie jusque dans la soirée autour de planches apéritives et de danses.

Nous rappelons que le Sou des Écoles est une association qui

visait à collecter des fonds pour financer les sorties et les activités des enfants du village tout au long de l'année. En plus de l'enthousiasme et du dynamisme de ses membres, nous avons besoin du soutien de l'ensemble de la communauté villageoise et de l'investissement des parents lors des différents événements pour continuer à proposer toutes ces activités.

Prochains rendez-vous festifs en 2025 : Halloween et la Magie de Noël !

INFOS PRATIQUES

Émilie Dimus
☎ 06 98 81 31 51
✉ sou.pollionnay@gmail.com



Pollionnay Accueil Solidarité

PAYSAGES INTÉRIEURS

Des membres des familles accueillies ont participé à une création avec la Cie Broder l'infini au musée théâtre de Guignol à Brindas. Deux ateliers pour découvrir le théâtre d'objets et réaliser une création plastique, illustrant nos paysages intérieurs.

Une restitution en déambulation lors de la Nuit des Musées a eu lieu le 17 mai. Des moments forts qui ont permis des échanges fructueux.

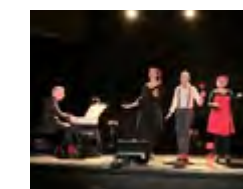


BAL FOLK

Le 22 mars, l'association Pollionnay Accueil Solidarité a organisé son traditionnel bal folk. Cette soirée conviviale, animée par la compagnie La Tourbillante, a permis de rassembler une centaine de personnes autour de danses populaires.

POLLIONNAY SECRET

Le 24 mai, lors de la recherche des secrets de notre village, nous avons choisi la réserve de la mine du Verdy. C'est dans une grotte douillette que vous avez pu découvrir le langage des chauves-souris. Expérience sensorielle très appréciée !



LES BIDULES : 3 VOIX, UN PIANO

La prochaine rencontre avec PAS aura lieu le samedi 8 novembre à 18 heures à la Salle des Fêtes. Vous pourrez écouter Les Bidules dans leur univers drôle et poétique, un spectacle en musique ! Ce groupe vocal vous fera voyager dans son univers musical puisé dans la chanson française d'hier et d'aujourd'hui.

INFOS PRATIQUES

Dominique Mugnier
☎ 04 78 48 16 34 / 06 08 73 13 17
✉ dmugnier@sfr.fr

Un p'tit bol d'herbe

Toutes les parcelles sont maintenant occupées (nous avons 2 familles sur liste d'attente).

Les 2 nouveaux jardiniers ont choisi des carrés potagers pour cultiver leurs légumes en les mélangeant avec des fleurs, ce qui est plus simple pour contrôler la qualité du sol, l'humidité et les nutriments afin d'ajuster les besoins pour chaque plante.

Nous avons organisé une journée conviviale le samedi 21 juin afin de nettoyer les parties communes, de finir de lasurer les cabanes, d'installer les moustiquaires, etc... Nous avons partagé le verre de l'amitié avec M. le Maire et M. Barberat ; lequel a été suivi d'un pique-nique sur la nouvelle table que nous venons d'acheter.

Des nouvelles du potager de l'école (article réalisé avec les enfants)

- Nos plantations poussent : artichauts, salades, pommes de terre, radis,
- les fraises rougissent et nous avons dégusté une première récolte (partagée avec les limaces !), les framboises mûrissent,
- les plantes aromatiques sont belles : mélisse, thym, ciboulette, romarin, sauge,
- les bulbes de tulipes étaient magnifiques en avril puis ont fané ; ails, oignons, échalotes se développent avec l'alternance du soleil et de la pluie.

Les élèves de CP/CE1 et CE1, accompagnés de leurs maîtresses Agnès et Geneviève et des parents volontaires, désherbent et arrosent chaque semaine !

➔ **INFOS PRATIQUES**
Pascale Chaninel
☎ 06 86 40 04 93
✉ boldherbe.pollionnay@gmail.com

Yoga et Harmonie

Le yoga, originaire d'Inde, est une pratique qui s'est développée dans le monde entier depuis les années 70-80.

En effet, il répond à des aspirations universelles : besoin de se recentrer, d'entrer en contact avec son être profond ou tout simplement de s'assouplir, de mieux gérer le stress ou d'améliorer les douleurs articulaires.

Le yoga est une activité qui ne demande pas de qualités physiques ou psychiques particulières. Ce qui compte c'est la régularité et la persévérance. Il n'y a pas de contre-indications à la pratique, car il peut s'adapter à des personnes de tous âges. Il n'y a ni performance, ni compétition. Chacun avance à son rythme. Cette

heure et quart de cours est un temps pour soi où l'on est guidé pas à pas, avec bienveillance, dans les exercices respiratoires, les postures, les enchaînements, la relaxation... Toutes les zones du corps sont étirées, notamment certaines qui sont souvent oubliées (par exemple les psoas où se logent de nombreuses toxines digestives, le dos mis à mal par notre style de vie...). La pratique contribue à dénouer également des tensions émotionnelles et à calmer le mental galopant.

Le mot « yoga » signifie « union » : le corps, le souffle et l'esprit retrouvent leur harmonie originelle. C'est une expérience à vivre, un voyage intérieur. Ainsi relié à soi, on se relie plus facilement aux autres et au monde.

La reprise des cours est prévue courant septembre. Nous serons

présents au forum des associations où nous donnerons tous renseignements complémentaires et les modalités pratiques. Il est toujours possible de faire un cours d'essai, même en cours d'année. Les séances ont lieu le jeudi de 9h00 à 10h00.

Les cours sont dispensés par Isabelle Démolière. Elle pratique le yoga depuis 30 ans et l'enseigne depuis 2007 après ses 4 ans de formation à l'École Française de Yoga de Lyon. Elle est membre de la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga et poursuit sa formation par des stages en France et en Inde, où elle se rend 2 fois par an et accompagne également des groupes.

➔ **INFOS PRATIQUES**
Isabelle Démolière
☎ 06 66 64 64 04
✉ isabelle.demoliere@gmail.com



Dimanche 19 octobre La Val'Lyonnaise !

Dimanche 19 octobre se tiendra la 23^{ème} édition de La Val'Lyonnaise et il y en aura pour tout le monde : coureurs, randonneurs, enfants, accompagnants... personne ne sera oublié !

Nous vous proposons des courses et une randonnée nature, des panoramas magnifiques, de la musique le long des parcours, l'accès gratuit à la piscine pour les coureurs, des courses enfants gratuites, la pasta-party, le panier garni de produits régionaux avec, en plus, un cadeau technique pour les coureurs...

AU PROGRAMME :

- Une randonnée de 13 km pour petits et grands,
- Des courses enfants gratuites à l'écart des voitures, avec des distances adaptées pour chaque enfant de 3 à 13 ans,
- Un 11 km, une distance ouverte à toutes et à tous,
- Un 20 km, pour les amateurs de courses nature,
- Un 28 km, véritable trail avec 920 mètres de dénivelé.



Vous trouverez toutes les informations utiles pour vous inscrire sur notre site web et notre page Facebook :
<http://lavallyonnaise.fr>
Facebook : Vallyonnaise

Et si vous souhaitez découvrir la course « de l'intérieur », venez nous aider en tant que bénévole, ne serait-ce que pour quelques heures. Pour cela, contactez Christian au 06 68 23 80 66.



CPTS

Connaissez-vous « Juin Vert » ? Il s'agit du mois dédié à la sensibilisation au cancer du col de l'utérus.

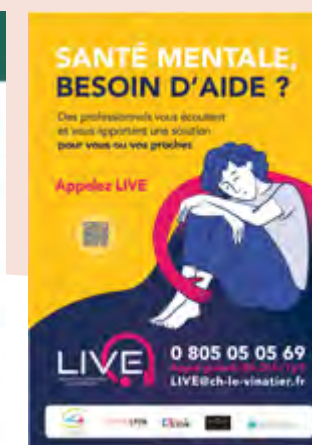
Ce cancer, souvent lié au virus HPV, peut être détecté tôt grâce à un dépistage régulier.

Si vous êtes une femme âgée de 25 à 65 ans, sans antécédents personnels ou familiaux et sans symptômes, vous êtes concernée. Le dépistage consiste en un frottis à réaliser tous les 3 ans entre 25 et 30 ans, puis tous les 5 ans jusqu'à 65 ans.

Ce frottis, simple, rapide et indolore, peut être effectué par une sage-femme, un médecin formé ou un gynécologue. Il est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie sur présentation du courrier d'invitation. Il est réalisable tout le long de l'année.

Et vous, quand avez-vous fait votre dernier frottis ?

➔ **INFOS PRATIQUES**
Alex GIERES
Chargée de missions CPTS des Vallons du Lyonnais
5 place du marché
69670 VAUGNERAY
☎ 06 78 05 14 63
✉ cptsvallonsdulyonnais@gmail.com



Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais

LA CCVL A SON APPLI !

CCVL & Moi, c'est la toute nouvelle application lancée par la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais.

Disponible gratuitement sur les magasins d'applications Google Play et AppStore, elle vous permet d'accéder à toutes les actualités et à l'agenda de la Communauté de Communes mais aussi d'entamer des démarches, de faire un signalement ou d'acheter des places de spectacles, à la piscine ou dans l'un des trois musées de la CCVL.

N'hésitez pas à la télécharger pour garder la CCVL à portée de main !



LA TEOM, COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la CCVL a instauré la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

La TEOM est un impôt permettant de financer les dépenses liées à la gestion des déchets sur le territoire de la CCVL :

- collecte des déchets
- fonctionnement de la déchèterie intercommunale
- incinération des ordures ménagères
- tri des emballages et du papier, etc.

Le taux de la TEOM est calculé en fonction des besoins financiers nécessaires pour couvrir ces dépenses, en tenant compte des recettes supplémentaires perçues par la collectivité (vente de matériaux, soutiens, etc.). Pour l'exercice 2025, ce montant s'élève à 2,8 millions d'euros, soit un taux de 6,55 %.

La TEOM apparaîtra sur l'avis de taxe foncière adressé chaque année en septembre à tous les propriétaires de biens immobiliers sur le territoire de la CCVL, qu'il s'agisse de locaux d'habitation ou de locaux professionnels.

Afin de limiter l'impact sur les habitants, la CCVL a instauré un plafonnement de la valeur locative à deux fois la valeur locative moyenne du territoire. Ainsi, la valeur locative taxable maximale s'élèvera à 5360 € en 2025.

BON À SAVOIR

Pour les propriétaires bailleurs, la TEOM est une charge récupérable auprès des locataires.

DÉBITEUR(S) LÉGA(L)X									
Identifiant	Don	Description et adresse							
	PROPRIÉTAIRE	VOTRE NOM							
		C'est à qui vous remboursez les impositions relatives à la TPIS ?				C'est à qui vous remboursez les impositions relatives à la TEOM ?			
Taxes foncières 2025									
	Commune	Service de la commune	Taux de la commune	Taux de la CCVL	Taux de la TEOM	Taux de la TEOM	Taux de la TEOM	Taux de la TEOM	Taux de la TEOM
Taux 2024	28,62 %	0,366 %	0,367 %	0,224 %	6,55 %	6,55 %	6,55 %	6,55 %	6,55 %
Taux 2025	28,62 %	0,366 %	0,367 %	0,224 %	6,55 %	6,55 %	6,55 %	6,55 %	6,55 %
Adresse	126 RUE DES TOURS RELLES								
Base	2 680	2 680	2 680	2 680	2 680	2 680	2 680	2 680	2 680
Cotisation	175	10	27	5	175	10	27	5	175
Cotisation totale									
Adresse									
Base									
Cotisation									
Cotisation totale									
Cotisation 2024									
Cotisation 2025									
Variation									

POLLIONNAY, ROUTE DE LA CROIX DU BAN

La CCVL engage l'aménagement de la route de la Croix du Ban dans les secteurs compris entre le chemin du Mercier et le chemin des Mandrières (voie d'intérêt communautaire) et entre le chemin des Mandrières et la rue des Écoles (RD70) (voirie communale de centre bourg, dont la maîtrise l'ouvrage a été déléguée à la CCVL par la commune).

Les travaux prévoient un réaménagement de la voie permettant un abaissement de la vitesse et une intégration plus sûre des cyclistes et des piétons dans le secteur avec :

- la mise en place d'une zone limitée à 30 km/h ;
- la création d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) ;
- le renforcement des alternats (élargissement des écluses existantes, modification des sens de priorité pour certaines, création de nouvelles écluses) ;
- la création de plusieurs passages piétons.

Ces travaux devraient durer 7 à 8 semaines et se dérouler au 2^{ème} semestre 2025

Rappel de la règle de calcul : $TEOM = Valeur\ locative\ du\ local \times taux\ voté\ par\ la\ CCVL\ pour\ l'exercice\ (6,55\ \% \text{ pour } 2025)$

TRANSPORTS EN COMMUN : GROS PLAN SUR LE RÉSEAU UNIFIÉ

À partir du 1^{er} septembre, le réseau TCL s'agrandit et s'unifie pour couvrir l'ensemble des territoires desservis par les transports en commun.

Les réseaux TCL, Cars du Rhône et Libellule (Villefranche-sur-Saône) ne feront plus qu'un ! Pour les habitants de la CCVL, les transports seront largement simplifiés.

UNE TARIFICATION ZONALE

Le réseau unifié sera découpé en 6 zones géographiques (zones de 1 à 5 + 1 zone externe).

La zone 1 couvrira Lyon et les communes immédiatement limitrophes. Le territoire de la CCVL sera, lui, majoritairement situé dans la zone 2 – seule la commune d'Yzeron sera située en zone 3.

Concrètement, il sera possible aux habitants de Pollionnay de prendre un abonnement mensuel « zones 1 et 2 » pour un tarif de 74,10 € (plein tarif). Des tarifs solidaires, « jeunes », « seniors » ou encore « familles nombreuses » seront également disponibles. Pour les voyages occasionnels, le prix des tickets variera de 2,10 € à 3,70 €, selon la distance et les zones parcourues.

Bon plan ! Les enfants pourront voyager gratuitement sur l'ensemble des lignes jusqu'à la veille de leur 11^{ème} anniversaire.

DES LIGNES RENUMÉROTÉES

Côté « TCL », pas de changement sur le territoire de la CCVL. Les bus 11, 72, C22 et C24 garderont leur nom.

Les lignes Cars du Rhône, en revanche, seront renumérotées :

- La ligne 2EX (Lyon Gorge de Loup, Brindas, Messimy, Thurins, Chazelles-sur-Lyon) **deviendra la ligne C202.**
- La ligne 147 (Lyon Gorge de Loup, Tassin-la-Demi-Lune, Craponne, Vaugneray, Pollionnay, Sainte-Consorte, Marcy-l'Étoile) **deviendra le bus 247.**
- La ligne 122 (Vourles, Messimy, Brindas, Grézieu-la-Varenne, Marcy l'Étoile, Dommartin) **deviendra le bus 222.**

Si les lignes de bus changeront de nom, leurs trajets et horaires, eux, ne seront pas modifiés. Chaque ligne adoptera une couleur spécifique, pour une identification rapide, facilitant l'usage pour tous, y compris les personnes en situation de handicap.

Pompes Funèbres des Monts du Lyonnais
Main Alloin 06 09 96 28 87
alain.alloin@wanadoo.fr

AGENCES
rue Chatelard Dru Lentilly
17, place du marché Vaugneray
Avenue de la poterie La Tour de Salvagny
AGENCE ET FUNERARIUM
20, AVENUE ED CRAPONNE 04 78 07 94 34
M ALLOIN 06 09 96 28 87 24H/24 ET 7/7

NOUVELLE VISION
OPTICIEN DIPLOME

SPÉCIALISTE PROGRESSIFS VERRES

VOTRE 2^{ème} PAIRE⁽¹⁾ À VOTRE VUE POUR 1€

NINA RICCI PARIS Christian Lacroix LUNETTES Ray-Ban BAKLEY
POLICE VOGUE ZEN Bonnie ELYDE
YOU'S amsterdam MOLYNEUX Gens du Monde

1 place du 8 Mai 1945
VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 18 41

Sous le Cinéma - PARKING GRATUIT Du mardi au samedi : 9h/12h - 14h/19h

GARAGE CHAPOLARD
REPARATEUR AGREE

MECANIQUE-CARROSSERIE TOUTES MARQUES
VENTE VEHICULES NEUFS & OCCASIONS
6, Route des Pierres Blanches - 69290 Grézieu La Varenne
Tel. 04 78 57 02 09 - chapolard@free.fr

Alte 69

La CCVL vous aide à améliorer votre logement

Propriétaires, ménages à faibles revenus, personnes âgées ou en situation de handicap... Il existe plusieurs organismes qui peuvent vous aider pour améliorer votre habitat : adaptation du logement à une situation de handicap, rénovation énergétique... Quelle que soit votre situation, la solution existe !

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT ? PENSEZ À L'ALTE 69 !

L'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE 69) est l'Espace Conseil France Renov' du Rhône, le service public de la rénovation de l'habitat. C'est un service d'intérêt général, gratuit, indépendant de tout fournisseur d'énergie et de matériaux et sans intérêt commercial. Il est financé par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et les collectivités du Rhône dont la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL). En partenariat avec la CCVL, l'ALTE 69 renseigne et accompagne gratuitement les habitants du territoire sur toutes les questions liées à l'énergie : rénovation énergétique performante, aides financières, énergies renouvelables, économies d'énergies, etc. L'accompagnement est modulable selon vos besoins. Du simple échange téléphonique à la visite à domicile, en passant par des rendez-vous dans une permanence près de chez vous, tout est possible !

Vous êtes propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou copropriétaire d'un bien dans la CCVL ? Vous pouvez bénéficier de ce service.

Chaque 3^{ème} mardi du mois, vous pouvez rencontrer un conseiller de l'ALTE 69 gratuitement et sur rendez-vous, lors de la permanence mensuelle qui se tient de 9h00 à 16h30 à l'Espace France Services, à Vaugneray.

Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant d'effectuer la demande d'aide !

➔ **INFOS PRATIQUES**
Agence Locale de la Transition Énergétique
☎ 04 37 48 25 90
🌐 www.alte69.org

ADMR

Un « nouvel outil » !

Depuis quelque temps, nous étions mobilisés sur le projet de l'acquisition d'une voiture mise à la disposition des salarié.e.s.

Et le projet est devenu réalité à la fin de l'année dernière grâce au bon résultat du dernier exercice et à l'aide de la CARSAT (Caisse Assurance Retraite et de la Santé au Travail). Peut-être avez-vous aperçu la CLIO ADMR (hybride !) dans les rues ou routes du village de Polliionnay ?

Effectivement cette voiture est à la disposition des salarié.e.s. C'est un outil proposé lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés liées à leur propre véhicule (essentiellement la panne imprévisible ou parfois l'accident). Ces incidents posent problèmes aux salarié.e.s, mais aussi pour le suivi du service : risque de pénaliser les clients, la voiture étant vraiment un outil indispensable dans le travail des aides à domi-



cile. Ceux-ci parcourent chaque jour de nombreux kilomètres pour aller d'un client à l'autre mais sont aussi amenés à transporter des clients pour leurs courses ou différents rendez-vous de santé ou autres. La voiture a déjà parcouru 2.484 km et a été prêtée à 2 salarié.e.s ; à eux de remplir le réservoir et ils touchent une indemnité kilométrique réduite.

À côté de cette facilité nouvelle des difficultés subsistent : le recrutement, un changement de logiciel de gestion de planning qui doit apporter, à terme, des améliorations de gestion mais sa mise en place demande un peu de patience... les clients se montrent heureusement très compréhensifs ! Les intervenant.e.s restent motivé.e.s et investis.e.s dans leur travail (on verra le retour de notre enquête de satisfaction annuelle qui est sur le point de partir). L'équipe de bénévoles réunissant une quinzaine de personnes reste soudée, chaque maillon est important !

ADMR 1^{er} réseau national et associatif de service à la personne
— pour tous, toute la vie, partout —

re.valy

recyclage des vallons du lyonnais

Vente de matériaux recyclés
(sable, pavés, gravier de décoration ...)
Livraison possible

Les Aiguillons, Route de la Douane
69670 VAUGNERAY

Tél : 04 78 45 94 47 / Fax : 04 78 45 96 62
www.revaly-recyclage.fr

Office de Tourisme

L'Office de Tourisme situé sur la place centrale d'Yzeron a rouvert ses portes au public pour la saison touristique 2025.

Le nouveau numéro de téléphone de ce Bureau d'Information Touristique est le **04 82 90 10 85**. N'hésitez pas à le partager car l'ancien numéro n'existe plus.

Les jours et horaires d'ouverture de l'OT sont les suivants (Office de Tourisme des Monts du Lyonnais – Bureau d'Yzeron) :

- **Du 1^{er} juillet au 31 août :**
Ouverture du mardi au dimanche de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.
- **Du 1^{er} septembre au 2 novembre :**
Ouverture le samedi et dimanche de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

Comme tous les ans, le marché nocturne aura lieu sur la place centrale d'Yzeron le dernier vendredi de juillet, c'est-à-dire le vendredi 25 juillet de 18h30 à 22h00.

LES MONTS DU LYONNAIS ACCUEILLENT SAM FAIT VOYAGER !

En septembre prochain, la destination des Monts du Lyonnais aura le plaisir d'accueillir les créateurs du blog Sam Fait Voyager.

Ce duo de voyageurs passionnés sillonne la France à la découverte de ses territoires authentiques, entre nature, terroir et patrimoine. Leur credo ? Vivre des expériences simples, locales et inspirantes, et les partager avec leur large communauté de passionnés d'escapades à la campagne.

Le temps d'un séjour de trois jours, ils partiront à la rencontre des acteurs du territoire : producteurs, artisans, hébergeurs et prestataires d'activités de pleine nature. Randonnées, découvertes gourmandes, visites insolites et hébergements de charme seront au programme.

L'objectif de cet accueil est de valoriser la richesse de notre territoire à travers du contenu photo, vidéo et éditorial, diffusé sur leurs réseaux sociaux et leur site internet. Une belle opportunité de faire rayonner les Monts du Lyonnais auprès d'un public curieux, amateur d'authenticité et sensible au tourisme durable.

Cette opération s'inscrit dans une stratégie de promotion ciblée, visant à attirer une clientèle en quête de déconnexion, de nature et d'aventures douces.

Rendez-vous dans les prochains mois pour découvrir leur regard sur notre belle destination !

Partagez vos photos avec nous en mentionnant les @montsdulyonnaistourisme sur Instagram en ajoutant #léchappéedouce !

Partagez vos photos avec nous en mentionnant les @montsdulyonnaistourisme sur Instagram en ajoutant #léchappéedouce !

SIPAG

1. Lundi 16 juin : ouverture des inscriptions en ligne, pour la saison 2025/2026, des ateliers de prévention du SIPAG, **qui débiteront le 15 septembre** : « Gym Séniors Dynamique » tous les mercredis de 11h00 à 12h00, salle de la Médiathèque à Polliionnay ; « Qi-Gong » tous les lundis de 14h00 à 15h00, salle de la Médiathèque à Polliionnay et, ouverts aux Polliionnois de plus de 60 ans, « Remue-Méninges » et « Conduite, Sécurité & Autonomie » (retrouvez les communes/dates/horaires/tarifs, dans le programme disponible sur le site internet du SIPAG – www.lesipag.org ou au format papier dans votre mairie).

2. Le SIPAG fait sa Journée Nationale des Aidants (JNA) 2025, le **lundi 6 octobre** après-midi au CinéVal à Vaugneray, **ouvert aux séniors de plus de 60 ans des 13 communes du SIPAG, dont les Polliionnois**, un film drôle et intense sur le rôle d'Aidant à tout âge « Chamboule tout » (programme à retrouver en ligne et sur inscription www.lesipag.org) + un goûter offert.

3. Le SIPAG fait sa « Double Semaine Bleue 2025 », **du lundi 6 au vendredi 17 octobre, ouverte à tous les séniors de plus de 60 ans, des 13 communes de son territoire, dont les Polliionnois**, au programme : 2 circuits de randonnées 5 km et 10 km, l'après-midi, au départ de Brindas le **mardi 7 octobre** + goûter offert ; un spectacle musical « 100 % Sardou » le **jeudi 9 octobre**, à l'Espace Culturel Eole, l'après-midi + goûter offert ; une sortie à la journée « Les Splendeurs de Bresse » le **mardi 14 octobre**, à 7h45 au départ du parking Rébuffat à Craponne ; une projection Débat « Le Costa Rica – Passeur d'arbres » le **jeudi 16 octobre**, à l'Espace Culturel Eole, l'après-midi (programme à retrouver en ligne et sur inscription www.lesipag.org)

sipag
Le partenaire des seniors



Calendrier des manifestations



JUILLET

18 et 19 juillet
KARAVANE FOOD FOREST
*Karavan'Estival avec, en
point d'orgue, Shijian, la
princesse et le temps*
Parc de la Mairie
À partir de 16h30

AOÛT

21 Août
LES AMIS DU TILLEUL
Voyage

31 Août
PAROISSE
Messe
10h00 – Chapelle Notre Dame
de Lorette

SEPTEMBRE

6 septembre
MUNICIPALITÉ
Forum des Associations
9h00 à 13h00
Salle des Fêtes

6 septembre
MUNICIPALITÉ
*Accueil des nouveaux
arrivants*
10h00 – Salle du Partage

6 septembre
**ASSOCIATION GENEVIÈVE
DUMONT**
Vernissage
17h00 – La Remise

7 septembre
COMITÉ DE LA FOIRE
Foire
Journée – Village

7 septembre
**ASSOCIATION GENEVIÈVE
DUMONT**
Visite
10h00 à 18h00
La Remise

14 septembre
**ASSOCIATION GENEVIÈVE
DUMONT**
Visite
10h00 à 18h00
La Remise

20 septembre
ARMEL
Assemblée Générale
9h00 à 12h00
Salle du Partage

20 septembre
**ASSOCIATION GENEVIÈVE
DUMONT**
Visite
10h00 à 18h00
La Remise

21 septembre
**ASSOCIATION GENEVIÈVE
DUMONT**
Visite
10h00 à 18h00
La Remise

27 septembre
MÉDIATHÈQUE
Chplic Chploc
10h30 – Médiathèque

28 septembre
**MUNICIPALITÉ & DIG DES
MONTS**
*2^{ème} Festival VTT des Monts
du Lyonnais*
Journée – Village

28 septembre
**ASSOCIATION GENEVIÈVE
DUMONT**
Visite
10h00 à 18h00
La Remise

OCTOBRE

4 octobre
PAROISSE
Bénédictio des Animaux
10h30 – Chapelle Notre Dame
de Lorette

4 octobre
COLLINE THÉÂTRE
Les Chaises
20h30 – Salle des Fêtes

9 octobre
LES AMIS DU TILLEUL
Repas
12h00 – Salle des Fêtes

11 octobre
BOULE DES PINS
Simple coupe
*Dominique Coquard,
coupe Didier Coquard*
Journée – Stade Jean Benoit
Morel

18 octobre
**LES LUTINS DU R3 ET
D'AILLEURS**
Halloween Party
14h00 – Salle des Fêtes

20 au 24 octobre
KARAVANE FOOD FOREST
*Stage enfants : Le Manoir
aux 1 000 fantômes*
La Karavane

27 au 31 octobre
**ASSOCIATION DES
FAMILLES**
*Stage cirque et arts
de la scène*
Enfants 6 - 10 ans
Salle multi-activités